



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Danielle POULAT

Absents excusés

- Karen BONNIER
- Didier THELISSON

■ Cantine :

Suite à l'analyse des offres réalisée par Joël Séon et BET Fluides Paillard, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n°1 : Maçonnerie : POULAT Frères pour 34 190,00 € H.T.
- Lot n°2 : Enduits de façades : CFF pour 21 592,43 € H.T.
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures : SC Alu pour 25 820,00 € H.T.
- Lot n°4 : Métallerie : MICHOLET pour 11 883,58 € H.T.
- Lot n°5 : Menuiseries intérieures : VILLARD F. pour 8 066,58 € H.T.
- Lot n°6 : Plâtrerie, isolation, peinture : LARDY pour 33.682,92 € H.T.
- Lot n°7 : Chape carrelage Faïence : PEHLIVAN pour 20.253,38 € H.T.
- Lot n°8 : Plomberie Sanitaire chauffage : NOALLY pour 29 895,70 € H.T.
- Lot n°9 : Electricité courants faibles : STI pour 14 054,46 € H.T.
- Lot n°10 : Equipement de cuisine : CUNY pour 12 060,00 € H.T.

Le montant total du marché s'élève à 211.499,05 € H.T.

Le rez-de-chaussée de l'usine Perrier a été totalement vidé pour permettre un commencement des travaux au cours de la 1^{ère} quinzaine de février. Les travaux débiteront par la création de l'escalier extérieur pour maintenir

l'accès au local de skis et à la salle des jeunes.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant mettant à jour les honoraires de la maîtrise d'œuvre suite à la nouvelle estimation qui avait été faite au printemps dernier. Ainsi, le montant des honoraires s'élève à 23.046,25 € H.T.

■ PLU :

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion du 14 décembre, les plans des zonages ont été revus et la liste des bâtiments susceptibles de changer de destination a été affinée. Ainsi, la surface constructible disponible sera de 5,2 ha ce qui est cohérent avec l'offre foncière octroyée par le SCOT.

Il présente ensuite la demande de Mme LEMASSON qui souhaite que son terrain situé au Flanchard soit classé en zone constructible. Au vu de la situation du terrain (non raccordable à l'assainissement collectif sans frais, pas dans la continuité de la zone constructible) et au vu du travail effectué par la commission PLU qui a du déclasser des terrains qui étaient constructibles, le Conseil Municipal, après un vote à bulletins secrets, décide de se prononcer contre le classement de la parcelle B414 de Mme LEMASSON en zone constructible (12 voix contre et 1 abstention).

■ Transfert compétence jeunesse à la CCMDL:

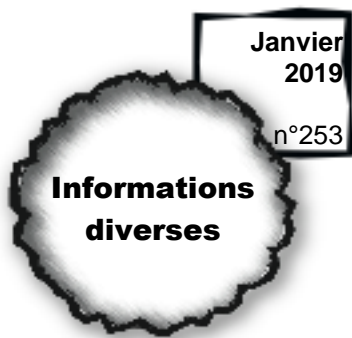
Jusqu'à présent, certaines communes de la CCMDL exerçaient la compétence jeunesse à travers une contractualisation avec la CAF et pour d'autres communes, la compétence était exercée à travers la mise en place, d'un accueil de loisirs géré en régie directe par la CCCL et transféré à la CCMDL. Il convenait donc, soit de faire redescendre la compétence au niveau communal, soit d'acter un transfert à la CCMDL pour les communes qui exercent cette compétence directement. Suite aux divers débats, c'est la dernière option qui a été retenue et proposée au Conseil communautaire. Sont concernées directement par ce transfert les communes de Chevières, Grammond, Montrottier, St Martin en haut, St Symphorien s/Coise, Virigneux.

Le Conseil Municipal approuve ce transfert de compétence.

■ Voirie :

Le Maire donne lecture du courrier d'une habitante de Grammond qui fait part de son mécontentement car la vitesse de circulation sur la départementale dans le village est toujours excessive.

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019, le conseil départemental envisage la réfection du tapis d'enrobé de la départementale. En accord avec la CCMDL qui sera le financeur, la commune a prévu de profiter de ces éventuels travaux pour créer 2 plateaux ralentisseurs aux entrées de village pour renforcer les priorités à droite déjà mises en place l'année dernière.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **février 2003**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Secrétariat de mairie :**

Il sera fermé du 20 au 27 février inclus.

✓ **Décoration du village :**

Ça y est, les fêtes de fin d'année sont terminées, tout le monde a repris son train-train quotidien... Le Père Noël est rentré chez lui pour préparer la saison suivante avec ses lutins.... Et les décorations de Noël de chacun sont ou vont bientôt retourner dans leur carton au grenier!

Comme vous avez pu le constater, depuis plusieurs années déjà, quelques petites mains travaillent chaque année pour fabriquer quelques décorations qui viennent s'ajouter aux illuminations pour rendre encore plus beau notre village pendant la période des fêtes. Mais pour cette année 2019, la municipalité souhaiterait que l'équipe « de petits lutins » puisse s'étoffer pour fabriquer, construire, créer une nouvelle décoration de Noël dans notre village.

Donc, chaque personne motivée, inspirée par cette initiative, doit se faire connaître en Mairie, dès que possible ! (Il nous faudra bien une année pour réaliser ce projet !)

Nous aurons sûrement aussi besoin de matériel de récupération mais les informations suivront lorsque les petites mains se seront mises en commun !

A vos idées !

✓ **Voyage humanitaire :**

Actuellement en première année de BTS économie sociale et familiale au campus Saint-Michel à Saint-Etienne, j'ai l'opportunité de faire un voyage humanitaire en Roumanie. Mais pour cela nous avons besoin, mes camarades et moi, d'un véhicule utilitaire 3 places relativement récent, prêté gracieusement entre le 6 et le 22 avril 2019, pour parcourir les 2 500kms qui nous séparent de la Roumanie. Pour plus de renseignements sur les conditions de ce prêt veuillez me contacter au 06 13 15 78 36, ou à l'adresse oceanedumas42@orange.fr

Sinon, selon vos possibilités, vous pouvez aussi faire un don financier qui nous permettrait le cas échéant de louer ce véhicule.

Merci d'avance de votre générosité.

Dumas Océane

✓ **Piscine d'Hurongues :**

Du 18 février au 1er mars (vacances scolaires), la piscine d'Hurongues organise des mini-stages de natation pour les enfants, du lundi au vendredi de 10h15 à 11h30. La séance est à 6,15 €. Infos et inscriptions au 04 78 48 42 81